

28 fév 2003 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 28 février 2003](#)

Projet Symphony

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a approuvé la conclusion d'un marché de services dans le cadre du projet Symphony.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a approuvé la conclusion d'un marché de services dans le cadre du projet Symphony.

Il s'agit de la dernière phase d'un marché de services pour le développement et l'implémentation en «cosourcing» de fonctionnalités dans le cadre du projet Symphony. Ce projet concerne l'informatisation de la gestion du personnel au sein de la Défense. Ce marché a été conclu, selon la procédure négociée sans publication, avec la firme Prodata Systems. (*) (*) qui a la charge du développement et de l'entretien du hardware et du software existants.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe